



ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

alsh@mairie-sulniac.fr

Accueil des enfants les mercredis :

♦ Les enfants scolarisés dans les écoles de Sulniac et du Gorvello sont pris en charge à 11h45 à la sortie des classes.

♦ Pour les autres enfants, RV:

- à 12h à la salle des fêtes (enfants inscrits l'après-midi déjeunant à l'accueil de loisirs).

- à 13h00 à la salle des fêtes (enfants inscrits l'après-midi).

♦ Entre 17h00 et 19h00 : départ échelonné des enfants.

Les inscriptions, modifications et annulations sont à faire par courriel uniquement à cette adresse alsh@mairie-sulniac.fr avant le 20 du mois précédant vos demandes. Après la date limite, les inscriptions ne peuvent être acceptées que s'il reste des places. Une alerte-rappel vous est adressée par courriel par l'accueil de loisirs.

Accueil de loisirs des vacances d'hiver :

L'accueil de loisirs est ouvert **du 9 au 20 février**. Nous pouvons encore accueillir vos enfants sur des créneaux restés disponibles : inscriptions par courriel à cette adresse :

alsh@mairie-sulniac.fr.

♦ Pendant les vacances, les horaires d'arrivée sont :

- de 7h15 à 9h30 : arrivée pour la matinée ou la journée

- à 12h à la salle des fêtes : si vos enfants inscrits l'après-midi déjeunent à l'accueil de loisirs.

- à 13h00 à la salle des fêtes : si vos enfants sont inscrits l'après-midi.

- de 17h00 à 19h00 : départ échelonné des enfants.

Pour plus de détails concernant les programmations, consultez le programme affiché à l'accueil de loisirs, à la médiathèque ou à la mairie et sur le site internet : www.sulniac.fr

Pour tout renseignement concernant la vie de l'ALSH, contactez la directrice Nathalie HUBERT au 06 26 75 44 45



LA MAISON DES JEUNES

♦ Au programme des vacances de février :

La MDJ propose des activités, sorties et soirées pour les 10/14 ans et les 14/17 ans du lundi 9 février au vendredi 20 février.

10/14 ans : stage cinéma de 2 jours, journée de préparation camp d'été, sports de raquette, soirée Just Dance, Passerelle danse/cuisine, ouvertures MDJ, ateliers jeux, journée coiffure/bijoux, stage de karting, sortie initiation rollers au Hangar à Nantes...

14/17 ans : ouvertures MDJ, tournoi de poker, soirée Battle Dj, tournoi FIFA, p'tit dèj à la MDJ, atelier graff, soirée au Breizh Soccer, challenge de karting, tournoi de foot à Theix, action d'autofinancement pour le Raid aventure,...

Dates, horaires et informations complémentaires sur le blog de la MDJ : www.mdjsulniac.skyrock.com

Séjours d'été en juillet :

Un camp interco d'une semaine sera proposé aux 10/14 ans ainsi que deux bivouacs pour les 10/14 ans et 14/17 ans. Des temps de préparation sont prévus sur le programme des vacances de février pour que les jeunes participent à l'élaboration de ces séjours (choix des thèmes d'activités, dates, lieux et budget). Les jeunes présents seront prioritaires au moment des inscriptions.

Raid Aventure Dordogne 14/16 ans, 1 semaine en août 2015 :

La MDJ propose cette année encore aux jeunes de 14 à 16 ans de former des équipes (mixtes de préférence même si ce n'est pas obligatoire) de 3 jeunes afin de participer au plus grand raid aventure jeune de France !

Les pré-inscriptions ont débuté en janvier, seules les 70 premières équipes au niveau national qui auront envoyé leur dossier pourront participer ! Les jeunes intéressés se retrouveront dès le vendredi 13 février de 17h à 18h à la MDJ pour constituer des équipes, compléter les dossiers d'inscription des équipes et ainsi confirmer leur participation (avec l'accord des parents). Tarif de 80€ à 100€ environ selon quotient familial. Des actions d'autofinancement pourront être lancées pour réduire encore ce tarif.

NOUVEAU : un réseau BABY-SITTING à la MDJ :

Pour mettre en lien les parents et les jeunes ! Ce service gratuit de mise en relation, concerne les jeunes de la MDJ de Sulniac, prioritairement les jeunes de plus de 16 ans qui souhaitent garder des enfants de façon ponctuelle ou régulière et les parents à la recherche d'un(e) baby-sitter. Pour plus d'infos, se renseigner auprès des animateurs jeunesse de la MDJ.

♦ Pour t'inscrire aux activités :

➤ Tu peux joindre Julien AUDRAN au Service Jeunesse de la mairie de Sulniac au 06 26 75 44 11 ou par courriel :

jeunesse@mairie-sulniac.fr

➤ Tu peux venir à la Maison des Jeunes les mercredis, vendredis de 14h à 18h et samedis de 14h30 à 18h.

LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT (LAEP)

♦ **A Sulniac**, les rencontres gratuites ont lieu au chalet de l'accueil périscolaire, prochaine séance le **jeudi 26 février** de 9h15 à 11h15.

♦ **A Treffléan**, le **jeudi 5 mars** de 9h15 à 11h15 à la garderie périscolaire.

Contact : Lynda au multi-accueil d'Elven au 02 97 53 04 31 <http://laep-pays-elven.blogspot.com/>

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Prochain atelier du RIPAM :

♦ à **Sulniac** le **jeudi 26 février** à la médiathèque, de 10h à 11h30
Le **jeudi 5 mars** au dojo de 9h30 à 11h30.

♦ à **Treffléan** le **jeudi 12 mars** à la garderie périscolaire de 9h30 à 11h30.

Contact : Maison de l'Enfant à St Nolf au 02 97 45 58 66
courriel : ripamargoet@gmail.com

BIENTÔT 16 ANS ! JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Pourquoi ? Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ? Tous les français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ? Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr. Dans les 2 cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours où examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important.

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen. www.defense.gouv.fr/jdc

PORTES OUVERTES

♦ **Le CFA** (Centre de Formation des Apprentis) de Vannes ouvre ses portes le **4 mars** de 13h30 à 17h, le **7 mars** de 9h à 16h et le **21 mars** de 9h à 16h.

Du CAP au BTS, le CFA propose des formations en : production alimentaire, restauration, commerce, coiffure, automobile.

Contact : 02 97 63 95 10 www.cma-morbihan.fr

♦ **Tous les sites de l'Université Bretagne Sud** (Vannes, Lorient, Pontivy) ouvrent leurs portes le **samedi 7 mars** de 9h à 17h. Cette journée est destinée aux lycéens, futurs étudiants ou étudiants en poursuite d'étude, aux personnes souhaitant se réorienter ou reprendre des études universitaires.

Contact : 02 97 01 70 70 www.univ-ubs.fr

♦ **Lycée professionnel Jean Guéhenno** à Vannes : **samedi 14 mars** de 9h à 17h : formations au métiers de l'industrie, de l'hôtellerie, du service à la personne, et du tertiaire.

Contact : 02 97 43 76 00

Courriel : contact@lycee-guehenno-vannes.fr

♦ **MFR de Questembert** : **samedi 14 mars** de 10h à 18h Formations paysages, agricoles, hippiques, certiphyto.

Contact : 02 97 26 10 77 mfr.questembert@mfr.asso.fr

GRANDE COLLECTE DE PAPIERS

du 20 au 22 mars - dans le pré de l'école Sainte Thérèse

A l'occasion du printemps, l'école Sainte Thérèse collecte vos journaux, revues, livres, annuaires, catalogues, cahiers... bref tous vos papiers !

Une benne sera mise à disposition de tous, le week-end du **20 au 22 mars**, dans le pré de l'école Sainte Thérèse, accès voiture jusqu'au parking côté Rue René Cassin.

Dépôt : vendredi 20 mars de 14h à 19h,

samedi 21 mars de 8h à 19h,

dimanche 22 mars de 9h à 12h.

INTEMPÉRIES - TRANSPORTS SCOLAIRES - SITS

En cas de neige ou verglas, consultez le site internet www.transport-scolaire-questembert.com mis à jour dès qu'une décision est prise ou contactez les numéros de téléphone 06 88 20 03 68 (en dehors des heures de bureaux) ou 02 97 26 11 54.

Le site du Conseil Général www.morbihan.fr rubrique transport recense également les lignes qui circulent ou non.

RECHERCHE D'UN JOB SAISONNIER

♦ **Mercredi 25 février** à 14h, : **atelier d'information** pour mener au mieux sa recherche : la réglementation, quand, comment s'y prendre, rédiger un curriculum vitae, une lettre de motivation, les différentes pistes...

Les places sont limitées, l'inscription est obligatoire.

Contact : Bureau d'Information Jeunesse, 22 avenue Victor Hugo à Vannes. 02 97 01 61 00

SDIS - Service Départemental d'Incendie et de Secours du Morbihan

RECRUTE pour la saison estivale 2015, des surveillants de baignade et des activités nautiques. Formations exigées à jour des recyclages : diplôme d'équipier secouriste CFAPSE, PSE 2, BNSSA ou diplôme conférant le titre de MNS, attestation de formation SPVS.

Dossier de candidature à demander au :

SDIS 56, Chantal CASSAGNE, 40, rue Jean Jaurès, PIBS, CP 62, 56038 VANNES CEDEX - sban@sdis56.fr

Echéance de retour des dossiers : 2 mars 2015

Renseignements bureau du volontariat :

Chantal CASSAGNE – 02 97 54 56 25

Téléchargement des dossiers sur : www.sdis56.fr

VIE PRATIQUE

VANNES AGGLO - REVISION DU SCOT : EXPOSITION EN MAIRIE DU 4 AU 25 MARS

Dans le cadre de la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), Vannes agglo souhaite associer les habitants aux différentes étapes d'élaboration de ce projet. Une **exposition** concernant la **révision du SCOT de Vannes agglo** aura lieu **en mairie et au siège de Vannes agglo du 4 au 25 mars**. Cette exposition présente la démarche de révision du SCOT, explique ce qu'est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le calendrier et le périmètre de réflexion. En se basant sur le scénario choisi par les élus de Vannes agglo, l'exposition aborde ensuite le positionnement stratégique de Vannes agglo au regard de la dynamique métropolitaine en mettant en évidence son réseau multipolaire. Enfin, les 6 objectifs du PADD sont présentés, avec pour chacun d'eux les conséquences concrètes d'ici 2030. Un registre sera mis à la disposition du public pour permettre à chacun de déposer ses observations sur le projet.

ELAGAGE ERDF

Les travaux d'élagage aux abords du réseau moyenne tension, réalisés par l'entreprise MULTISERVICES VERTS - MSV, pour le compte d'ERDF, vont commencer et se dérouler sur plusieurs semaines. Afin d'assurer la sécurité des intervenants certains travaux ne peuvent être réalisés sous tension. Des coupures d'alimentation par secteur vont donc être effectuées. Les sulniacais concernés recevront, comme habituellement, un courrier d'ERDF les en informant.